



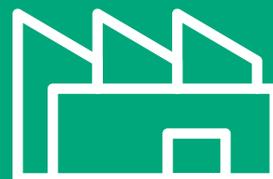
Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables

RECENSEMENT

Vous êtes propriétaire foncier ?



Vous êtes chef(fe) d'entreprise ?



Vous souhaiteriez accueillir un projet d'ENERGIES RENOUVELABLES sur des parcelles ou toitures...?



Rapprochez-vous de votre MAIRIE pour lui faire savoir !



AUTOUR DE CHENONCEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLÈRE-VAL DE CHER